

Précarité de l'emploi féminin : cas de la Tunisie

Samira AYED ⁽¹⁾

Introduction

La précarité reste une grande menace pour les femmes tunisiennes. Des chiffres alarmants montrent un fort taux de chômage dans les régions de l'Ouest et Sud du pays (entre 20 % et 50 %). Les femmes diplômées représentent une population particulièrement vulnérable dont le taux de chômage peut atteindre jusqu'à 73 % dans le sud du pays, notamment à Tataouine¹.

Historiquement et partout dans le monde, l'accès des femmes au monde du travail n'est pas une évidence. En dépit d'une législation avant-gardiste en matière du code du travail, l'égalité hommes / femmes reste à conquérir quant à l'accès au marché du travail. Au fait, la situation économique des femmes n'est pas allée de pair avec les progrès enregistrés. L'égalité professionnelle a progressé en légitimité mais pas assez dans la pratique. La question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dans un regard multidisciplinaire convoque aussi bien la sociologie l'économie, que le droit, la science politique ou encore la gestion. Une lecture genrée des chiffres est salutaire pour montrer la pérennité de ce phénomène et c'est notre choix dans cet article.

⁽¹⁾ Université El Manar, ISSHST, Tunis, Tunisie.

¹ Un des gouvernorats de la Tunisie. Situé à l'extrême Sud-Est du pays, le Gouvernorat de Tataouine bénéficie d'une position géographique privilégiée, vu son ouverture sur deux pays voisins la Libye et l'Algérie.

Le taux de chômage pour le 4^{ème} trimestre 2018 est estimé à 12,5 % chez les hommes et de 22,9 % chez les femmes en Tunisie², il compte parmi les plus élevés dans le monde. En 2015, ce chiffre a atteint 28,2 %, contre une moyenne mondiale de 6,5 %. Pire encore, le taux de chômage des femmes diplômées est aux environs de 63,6 %.

De plus en plus, un fossé se creuse entre hommes et femmes en matière d'accès au marché du travail. Le chômage est plus sévère chez les femmes (22,9 %) que chez les hommes (12,5 %). Leur accès aux financements est plus difficile par rapport aux hommes, or en Tunisie, ce sont majoritairement les femmes qui apportent leur aide dans la famille ; elles travaillent souvent dans le secteur informel, dans l'agriculture, le plus souvent dans des conditions précaires, dans les usines et les activités du tertiaire.

Le marché du travail en Tunisie est masculin par excellence

Contrairement à certaines idées très répandues, le taux d'activité du sexe féminin en Tunisie se situe actuellement très bas par rapport au reste du monde. La présence féminine se limite à 24,7 %, contre 75,3 % pour les hommes.

Une augmentation significative du taux de chômage chez les diplômées du supérieur est remarquable. Il est de 49,4 % contre 21 % seulement chez les garçons qui ont les mêmes qualifications. Ceci témoigne que les femmes sont sujettes à des attitudes discriminatoires au niveau de l'accès et du maintien dans le marché du travail.

Etat des lieux

Il est vrai que c'est l'ensemble de la zone nord-africaine et du Moyen Orient (MENA) qui est à la traîne dans ce domaine : les femmes ne représentent que 21 % de la population active (mars 2019), contre 52,7 % pour la moyenne mondiale. En fait, ce décalage

² INS (Institut National des Statistiques), 2018.

perdure malgré le développement économique et social qu'a connu le monde arabe ces dernières décennies.

En comparant le taux d'activité des femmes dans quelques régions du monde on constate le taux bas de cet indicateur en Afrique du nord. En effet, le taux d'activité des femmes de 15 ans et plus est estimé à :

- 51,12 % en Europe du Nord, du sud et de l'ouest
- 52,9 % en Europe de l'Est
- 52,9 % en Asie de l'Est,
- 60,9 % en Asie du Sud-est,
- 58 % en Asie Centrale
- 28,7 % Asie du Sud
- 56,1 % Amérique du Nord
- et même à 64,7 % en Afrique sub-saharienne
- contre 22.9 % seulement en Afrique du Nord³.

Mais, une lecture détaillée du taux d'activité féminin dans la zone africaine sub-saharienne, montre que les pays à majorité musulmane comme le Mali, la Mauritanie ou le Soudan ont un taux beaucoup plus faible que la moyenne. De là à établir une corrélation entre la religion musulmane et le taux d'activité féminin, serait très simpliste. En effet, ce taux est élevé au Sénégal par exemple, pourtant lui aussi, à forte population musulmane. S'agit-il alors d'un problème de collecte des statistiques ou de l'influence de certaines traditions ou encore de l'impact spécifique de la nature de l'activité économique ou de tout cela à la fois?

Force est de dire que les interrelations ne sont pas clairement établies.

Taux de chômage

Le phénomène du chômage reste particulièrement prononcé en Afrique du Nord en Asie centrale.

Dans les pays de l'Afrique du Nord et les pays arabes, la sous-utilisations de la main d'œuvre féminine est très prononcée : elle atteint 40 % des femmes contre seulement 20 % souligne l'OIT⁴.

³ Source : modèle économique des tendances, BIT 2016.

⁴ OIT : Organisation Internationale, (2020).

Le taux de chômage pour le premier trimestre 2017 en Tunisie, est estimé à 14 % chez les hommes et 22,7 % chez les femmes⁵.

Notons que le nombre élevé de personnes au chômage touche spécialement les jeunes et les femmes. Parmi les emplois féminins, beaucoup sont de faible qualité, sous-payés, précaires et ne respectent ni les normes fondamentales du travail ni le droit de représentation des travailleurs.

La situation actuelle de l'emploi féminin en Tunisie

Selon l'INS⁶, la population active féminine en Tunisie est estimée à 26,7 % de la population active totale. Le taux de chômage des femmes aujourd'hui avoisine le double de celui des hommes. Le taux de ruralisation des femmes en Tunisie est estimé à 32 % (INS)⁷. Cela signifie qu'une femme sur trois vit dans les campagnes en Tunisie. Restée dans l'ombre, la femme rurale représente pourtant une partie importante de la société tunisienne moderne et l'obstacle majeur demeure l'accès à l'emploi. Par ailleurs on constate l'absence de stratégie claire et efficace pour améliorer les conditions des femmes rurales, mais aussi l'absence d'infrastructures appropriées.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2016	2018
Masculin %	12,1	11,5	11,3	11,2	11,3	10,9	15,0	12,5	12,5
Féminin %	15,2	15,1	15,3	15,9	18,8	18,9	27,4	22,8	23,1
Ensemble %	12,9	12,5	12,4	12,4	13,3	13,0	18,3	15,4	15,5

Tableau 1 : Taux de chômage en %

Source : INS

⁵ INS : Institut National de la statistique, (2017).

⁶ INS : Institut National de la Statistique, (2015).

⁷ INS : Etude réalisée en (2011).

Le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans

Il est important de rappeler que depuis quelques décennies, le chômage devient massif en Tunisie. Il constitue l'un des facteurs de déclenchement de la révolution du 14 Janvier 2011. Ainsi, il présente une menace pour un grand nombre de jeunes. Le taux de chômage chez les jeunes s'est stabilisé à 33,4 %, en 2018. Ce taux est estimé à 33,6 % chez les hommes et 33,1 % chez les femmes. Pour changer la donne, une bonne gouvernance et l'interaction entre les différents acteurs, associatif, secteur public et privé doivent être mises en exergue.

Dans la plupart des économies développées, le chômage est en général moins répandu parmi les jeunes instruits. Le cas de la Tunisie ne semble pas vérifier cette relation qui s'avère contredite par le paradoxe d'un chômage des jeunes diplômés dont le taux avoisine le double de celui global. Pour sa part, le taux moyen de chômage chez les diplômés est de 28,8 % en 2018. Le taux de chômage des diplômées du supérieur a atteint 38,8 % contre 17,2 % chez les diplômés. L'expérience du chômage opère chez la femme diplômée un sentiment de dévalorisation sociale qui accompagne l'étiquette stigmatisante voire dégradante de « chômeuse ».

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Hommes (%)	11,3	12,9	13,9	14,6	15,8	22,6	20,6	21,7	21,2	20,7	20,1	19,0	17,2
Femmes (%)	26,0	27,4	30,0	34,9	32,9	44,2	47,5	41,9	40,8	41,1	41,5	39,0	38,8
Ensemble (%)	17,0	18,7	20,6	23,4	23,3	33,1	33,2	31,9	31,4	31,2	31,6	29,9	28,8

Tableau 2 : Taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur

Source : INS

En Tunisie et malgré les acquis des femmes tunisiennes grâce au Code de Statut Personnel⁸ (CSP) du 13 Aout 1956, les statistiques montrent un déséquilibre en faveur des hommes quant au taux de chômage. Le phénomène genre, présent dans le chômage global, est encore beaucoup plus significatif et alarmant pour le chômage des diplômées de l'enseignement supérieur.

En effet, le CSP a émancipé la femme tunisienne, et lui a procuré un statut pionnier dans la région arabo-musulmane. Les femmes tunisiennes ont pu gravir les échelons du savoir, conquérir toutes les sphères d'activités, même celles réputées pour être des bastions masculins. Aujourd'hui, les femmes tunisiennes se prévalent du meilleur taux d'instruction, et des taux de réussite les plus honorables à tous les niveaux de l'enseignement.

Cependant et en dépit du taux important de réussite féminine au baccalauréat (63,6 %) et dans l'enseignement supérieur (67 %), le taux de chômage est plus élevé chez les femmes : il est le double de celui des hommes.

Dans tous les gouvernorats sans exception, les femmes diplômées sont les plus exposées au chômage, à la hauteur de 73,8 % à Kebili, 69,9 % à Sidi Bouzid, deux gouvernorats défavorisés du sud du pays. Les femmes ayant terminé des études supérieures ont plus de 1/2 de chances de rester sans emploi. Cette situation s'est accentuée entre 2010 et 2018, période post révolutionnaire.

Un marché dual du travail

Le traitement social de la différence des sexes s'est longtemps effectué sur le modèle de séparation. Aux hommes fut traditionnellement réservée la sphère productive, et aux femmes la sphère reproductive. En analysant l'évolution de la place des hommes et des femmes sur le marché du travail, c'est-à-dire l'évolution de l'emploi féminin, force est de constater la lenteur de la mise en place de l'égalité professionnelle pourtant acquise dans son principe.

⁸ CSP : Code du Statut Personnel

Le monde du travail crée et recrée des espaces ségrégués notamment en Tunisie. On note deux types de ségrégation, d'une part ;

- Une *Ségrégation horizontale* (paroi de verre) : les femmes sont encore cantonnées dans des métiers connotés classiquement féminins. Elle renvoie à la concentration des femmes dans certains secteurs d'activité. On constate une féminisation du secteur industriel dans les ateliers de confection dans les années 70/80 ; et une féminisation du secteur tertiaire à partir des années 90.

- D'autre part. Une *ségrégation verticale* (plafond de verre) : les femmes en Tunisie ont du mal à atteindre les hauts postes dans la hiérarchie professionnelle. Elle renvoie à la concentration des femmes dans certains niveaux de la hiérarchie. Les femmes se heurtent au « *glass ceiling* » ou « *plafond de verre* ». Les femmes tunisiennes restent très peu présentes dans les postes de décision. Elles connaissent une évolution de carrière plus lente que celle des hommes. La proportion des femmes parmi les chômeurs du niveau supérieur est la plus importante (comparativement aux autres niveaux).

Mouvement de féminisation de la pauvreté : le paradoxe

Dans la littérature, les théories économiques de segmentation du marché du travail montrent l'existence de :

- Un marché primaire du travail stable et qualifié spécifiquement masculin.

- Un autre secondaire, précaire et peu ou pas qualifié, non protégé largement féminin.

Ces disparités proviennent des pratiques discriminatoires relatives à la gestion de la main d'œuvre.

On est donc face à un *paradoxe* : Alors qu'elles occupent les premières places à l'école, les femmes tunisiennes se retrouvent cantonnées à la périphérie du pouvoir et de décision dans le monde du travail : une sorte de ghettos de l'activité féminine. En effet, les femmes se concentrent dans les filières les moins bien payées bien qu'elles représentent 64,5 % des effectifs du supérieur.

Ce faisant, on ne peut que déplorer le taux de chômage élevé chez les femmes qui est le double de celui des hommes, en dépit du taux important de réussite féminine au baccalauréat (63,6 %) et dans l'enseignement supérieur (67 %).

De façon générale, les femmes tunisiennes sont plus nombreuses que les hommes à être recrutées avec des (CDD)⁹. Elles sont plus nombreuses à occuper un emploi à temps partiel et souffrent plus que les hommes du sous-emploi, de la précarité et de l'inadéquation de leurs qualifications avec les postes qu'elles occupent.

Caractéristiques de l'emploi féminin en Tunisie

Dans la mesure où les femmes représentent plus de 26 % de la population active et plus de 60 % des diplômés avec des perspectives vers la hausse, cet aspect constitue, à cet égard, un révélateur essentiel et appelle la mise en place des mesures permettant de faciliter l'entrée de la femme sur le marché du travail. En effet, l'emploi féminin se concentre principalement dans l'agriculture, les industries manufacturières et les services, activités qui dépendent davantage des aléas climatiques et économiques et des retournements de conjoncture. L'emploi féminin en Tunisie se concentre dans des emplois au nombre limité:

- Ouvrières en textile : 86 %
- Employées de maisons : 77 %
- Secrétaires d'administration : 68 %
- Métiers de soins : 50 %
- Institutrices : 48 %
- Professeurs : 36 %
- Agents de bureau : 35 %

Le taux d'accès des femmes aux postes de responsabilité ne dépasse pas les 29,7 % alors qu'il est de 70 % pour les hommes¹⁰. Les femmes ne représentent que 8,9 % des membres de l'exécutif, du corps législatif et cadres supérieurs de l'administration publique ; 17,4 % des directeurs ; 10,8 % des dirigeants et gérants.

⁹ CDD : Contrat à Durée Déterminée.

¹⁰ Ministère de la femme, et de l'Enfance 2017.

Donc, l'emploi féminin se concentre principalement dans des activités qui pâtissent davantage des aléas conjoncturels. C'est le caractère « naturel » des différences servant à justifier la dévalorisation du travail féminin, les procédures formelles dans l'emploi dont l'apparente « neutralité » est construite sur des normes masculines implicites, le rôle ambigu des politiques sociales et familiales, les représentations et stéréotypes sexués qui viennent freiner l'accès des femmes à l'emploi. (Laufer, 2015).

Conjoncture actuelle et ses répercussions

La conjoncture politique et économique par laquelle passe la Tunisie a des répercussions directes sur l'emploi en général et l'emploi féminin en particulier. L'explosion de la demande d'emploi et l'aggravation du taux chômage sont des conséquences de la baisse brutale de l'activité économique dans les branches à haute intensité de main d'œuvre. Cette évolution tomberait mal pour les femmes sachant que la demande féminine d'emplois est devenue supérieure à celle des hommes depuis 2004 et que l'offre d'emplois n'a pas suivi le même rythme. D'où la tentation d'instituer dans les faits sinon dans la pratique une forme de ségrégation anti-féminine malgré l'égalité professionnelle et leur évolution sous l'impulsion du cadre législatif tunisien, où l'égalité professionnelle est à la fois un droit fondamental et un objectif qui doit traverser toutes les politiques (*mainstreaming*). Cette évolution vers la légitimité croissante de la prise en compte de l'égalité professionnelle est ensuite biaisée de point de vue pratique.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Hommes	44171	39044	41639	47215	46907	46040	47218	45922
Femmes	31410	35478	41945	47739	53448	53173	55293	59455
En-semble	75581	74552	83584	94954	100335	99213	102511	105377

Tableau 3 : Évolution des demandes d'emploi par sexe

Source : Indicateurs d'activité, ANETI

En effet, l'évolution des placements effectués par l'ANETI¹¹ par sexe au cours de ces dernières années montre qu'au total le marché de l'emploi continue à privilégier le placement des hommes.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Hommes	54057	68143	71866	71083	70545	70109	75548	73000
Femmes	33120	39497	47466	47883	52821	54463	58676	58403
Ensemble	87177	107640	119332	118966	123366	124572	124572	131403

Tableau 4 : Évolution des placements par sexe

Source : Indicateurs d'activité, ANETI

Écart des salaires

Plus que la moitié des placements des femmes s'est effectuée dans les industries manufacturières (51 %). Une enquête menée sur les déterminants des salaires des diplômés du supérieur révèle que les hommes sont mieux rémunérés que les femmes quel que soit le niveau du diplôme (l'écart moyen est environ de 25 %). Les diplômés en langues, sciences humaines et en sciences de la vie perçoivent un salaire inférieur d'environ 32 % par rapport à celui des diplômés en comptabilité, en finance en commerce, gestion et économie. Or, les femmes se concentrent encore dans les filières les moins bien payées bien qu'elles soient majoritaires sur les bancs de l'université.

Conclusion

Les tunisiennes sont entrées massivement dans le monde du travail et plus particulièrement dans le salariat à partir des années 90. Entre-temps, leur niveau d'instruction et leur qualification se sont accrus, principalement pour les plus jeunes. Toutefois leur insertion dans l'emploi présente encore de très fortes différences avec celle

¹¹ ANETI : Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant.

des hommes. Même si la Tunisie a fait des avancées en matière d'égalité hommes/femmes, le marché du travail reste dominé par la gent masculine et les femmes sont les plus touchées par le chômage et la précarité. Quoi qu'il en soit, il semble bien que l'évolution des mentalités et des comportements sociaux ait été déterminante quant à l'accroissement du taux d'activité du sexe féminin. Cependant, la tentation est grande de voir les décideurs politiques du moment user de la conjoncture économique et sociale pour ériger des barrières réglementaires ou théologiques afin de contrecarrer l'entrée des femmes dans le marché du travail. Une conclusion s'impose : la mise en œuvre de l'égalité professionnelle dépend de la mobilisation de tous les acteurs qui reste toujours aussi nécessaire, tant dans l'action que dans la recherche. L'égalité professionnelle reste un combat.

Bibliographie

Ayed, S. (2005). *Pratique professionnelle et rapport de genre : cas des femmes ingénieures et femmes magistrates* [Thèse de Doctorat, Université de Tunis].

Benquet, M., & Laufer, J. (2016, Janvier). Femmes dirigeantes. *Travail, genre et société*. (35), Paris : la Découverte, pp. 19-25.

Coenen-Huther, J. (2004). *Femmes au travail, femmes au chômage*. Paris : l'Harmattan.

Laufer, J. (2015). *L'égalité professionnelle des femmes et des hommes*. Paris : La Découverte, coll. « Repères », 123 p.

Maruani, M. (2000). *Travail et emploi des femmes*, Repères, Paris : La Découverte.

Paugam, S. (2006). L'épreuve du chômage : une rupture cumulative des liens sociaux ? *Revue européenne des sciences sociales*, [Online], XLIV-135, Online since 13 October 2009, connection on 30 May 2014. URL : <http://ress.revues.org/248> ; DOI : 10.4000/ress.248.

Touhami, H. (2011). *L'emploi féminin en Tunisie : Actualités et perspectives*. [Conférence] in table ronde organisée par l'association « La voix de la femme » et la Konrad-Adenauer-Stiftung.

Organismes gouvernementaux

ANETI : Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant

CREDIF : Centre de recherches, d'Etudes de Documentation
et d'Information sur la femme

INS : Institut National des Statistiques